



INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (ÉTÉ 2009)

DIRECTION DE LA CAPITALE-NATIONALE



DÉSIRÉE-EMMANUELLE DUCHAINE, CONSULTANTE EN ARCHÉOLOGIE

Janvier 2011

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (ÉTÉ 2009)

DIRECTION DE LA CAPITALE-NATIONALE

(N° de permis de recherche archéologique au Québec : 09-DUCD-03)

(N° de contrat du ministère des Transports du Québec : 6203-09-AD01)

Rapport présenté à :

Monsieur Denis Roy
Service de la planification et de la programmation
Direction de la coordination, de la planification et des ressources
Direction générale de Québec et de l'Est
Ministère des Transports du Québec

Rapport présenté par :

Désirée-Emmanuelle Duchaine
24, rue Sainte-Ursule, app. 2
Québec (Québec)
G1R 4E2
Téléphone : 418 806-4872
Adresse de courriel : desiree_duchaine@hotmail.com

Janvier 2011

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	iv
LISTE DES FIGURES.....	v
LISTE DES PHOTOGRAPHIES.....	vi
ÉQUIPE DE RÉALISATION.....	vii
1. INTRODUCTION.....	1
1.1 Mandat.....	3
1.2 Cadre méthodologique.....	3
2. INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE.....	8
2.1 Projet n° 154-97-0518, ville de Pont-Rouge, rang Petit-Fossambault, réparation des éléments de fondation du pont n° P-6114.....	8
2.1.1 État des connaissances en archéologie.....	8
2.1.2 Résultats.....	8
3. CONCLUSION.....	17
4. BIBLIOGRAPHIE.....	18
Annexe A : Catalogue des photographies.....	20

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Identification du projet routier inventorié	1
Tableau 2	Sites archéologiques connus à proximité du projet n° 154-97-0518.....	10
Tableau 3	Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Projet n° 154-97-0518.....	14

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Localisation générale du projet routier inventorié.....	2
Figure 2	Localisation du projet n° 154-97-0518.....	11
Figure 3	Localisation sur photo aérienne du projet n° 154-97-0518.....	12
Figure 4	Localisation du secteur inventorié du projet n° 154-97-0518.....	13

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo page couverture

Vue générale du pont n° P-6114, projet n°154-97-0518, rang Petit-Fossambault, ville de Pont-Rouge, direction est

Photo 1	Vue générale du pont n° P-6114 – Projet n° 154-97-0518 – Direction ouest.....	15
Photo 2	Vue générale de l'extrémité est du projet n° 154-97-0518 – Direction est.....	15
Photo 3	Stratigraphie de la paroi nord d'un sondage effectué du côté sud-est du pont n° P-6114 – Projet n° 154-97-0518 – Direction nord.....	16
Photo 4	Vue d'ensemble de l'approche sud-est du pont n° P-6114 – Projet n° 154-97-0518 – Direction sud-est.....	16

ÉQUIPE DE RÉALISATION

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Direction générale de Québec et de l'Est
Direction de la coordination, de la planification et des ressources
Service de la planification et de la programmation

Denis Roy, archéologue

Ghislain Gagnon, archéologue

DÉSIRÉE-EMMANUELLE DUCHAINE, CONSULTANTE EN ARCHÉOLOGIE

Désirée-Emmanuelle Duchaine, archéologue, coordonnatrice et chargée de projet

Anne Sasseville, technicienne en archéologie

Cendrine Audet, réviseuse de textes

1. INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats d'un inventaire archéologique réalisé dans le cadre d'un projet d'aménagement routier localisé sur le territoire de la Direction de la Capitale-Nationale du ministère des Transports du Québec (MTQ) (tableau 1; figure 1). Les objectifs de cet inventaire étaient de vérifier la présence ou l'absence de sites archéologiques dans l'emprise de ce projet et, le cas échéant, de localiser, d'évaluer et d'identifier ceux-ci. Cette approche préventive appliquée par le MTQ vise à protéger les ressources patrimoniales du Québec.

Le rapport présente une description du mandat ainsi que les méthodes et techniques utilisées. Les résultats sont ensuite présentés, accompagnés de tableaux, de figures et de photographies.

L'inventaire archéologique a été effectué le 11 juillet 2009 par une équipe composée d'une archéologue chargée de projet et d'une technicienne en archéologie. Ces travaux d'inventaire s'inscrivent dans le cadre du contrat d'inventaires archéologiques n° 6203-09-AD01.

Tableau 1 Identification du projet routier inventorié

N° de projet	Localisation et description	Date de réalisation	Nombre de puits de sondage	Résultat
154-97-0518	Réparation des éléments de fondation du pont n° P-6114 Ville de Pont-Rouge, rang Petit-Fossambault	11 juillet 2009	3	Négatif

1.1 Mandat

Le mandat, tel que décrit au contrat est le suivant :

- Effectuer des expertises archéologiques dans les emprises des projets de construction présélectionnés par le Ministère dans sa programmation annuelle 2009-2010, qui sont localisés dans les limites territoriales de la Direction générale de Québec et de l'Est;
- Les expertises demandées peuvent s'appliquer à l'archéologie préhistorique, à l'archéologie historique et à l'histoire;
- Les expertises peuvent comprendre un ou des mandats d'études de potentiel archéologique, d'études historiques, d'inventaires, de fouilles et de surveillance de travaux;
- Le ou les mandats ont pour objectif de documenter, de rechercher, d'identifier, de localiser, de délimiter et d'évaluer les sites archéologiques pouvant être menacés par la réalisation de travaux de construction qui sont sous la responsabilité du Ministère;
- Les inventaires, les fouilles et la surveillance de travaux en archéologie sont strictement limités aux emprises du ou des projets de construction du Ministère;
- Toute découverte de biens archéologiques mobiliers ou immobiliers doit être communiquée dans les plus brefs délais au MTQ;
- Toute fouille archéologique pouvant résulter d'un inventaire réalisé dans l'emprise d'un projet du Ministère doit être préalablement autorisée par écrit par le MTQ;
- Les projets de construction peuvent être sujet à des modifications suite à la signature du contrat et le Ministère se réserve le droit de diminuer ou d'augmenter le temps de réalisation des travaux demandés;
- Produire les rapports de recherche archéologique.

1.2 Cadre méthodologique

La méthodologie employée est conforme à celle prescrite par le MTQ :

- Effectuer, préalablement à la réalisation de toute expertise archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la réalisation et à la localisation d'inventaires archéologiques, à la présence de sites archéologiques préhistoriques et historiques connus à proximité et dans l'emprise d'un projet de construction devant être inventorié;
- Effectuer, préalablement à la réalisation d'une expertise archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la période historique, tant euroquébécoise qu'amérindienne, pour fins

de compréhension d'éventuelles mises au jour de vestiges d'occupation humaine et d'intégration du contexte culturel devant être inclus dans un rapport de recherche archéologique;

-Effectuer, préalablement à la réalisation d'une expertise archéologique, les recherches documentaires permettant la reconstitution théorique de la paléogéographie pertinente à la compréhension de l'occupation humaine ancienne du contexte de chaque projet de construction devant être inventorié;

-Effectuer un ou des inventaires archéologiques visant à vérifier la présence ou l'absence de sites préhistoriques et historiques amérindiens ainsi qu'historiques euroquébécois;

-Les techniques d'inventaire doivent être pratiquées selon la procédure et les normes établies par le Ministère;

-Un inventaire archéologique doit comprendre l'inspection visuelle systématique et l'excavation de sondages systématiquement disposés à l'intérieur des limites de l'emprise de tout projet de construction devant être inventorié ainsi que, le cas échéant, dans les emplacements des sources de matériaux qui sont susceptibles d'être utilisées pour la réalisation du projet de construction;

-L'inspection visuelle devra être effectuée sur l'ensemble de l'emprise d'un projet de construction, préalablement à la réalisation d'éventuels sondages exploratoires. L'objectif de l'inspection visuelle est d'identifier tous les secteurs où une intervention archéologique est praticable ou non praticable;

-Les travaux d'inventaires archéologiques peuvent être réalisés par inspections visuelles, sondages manuels, sondages mécanisés ou labourage, ou toute combinaison de techniques ou selon les prescriptions du responsable de projet;

-Feraient exception aux sondages archéologiques, les affleurements rocheux de surface, les pentes excessives, les zones humides, les cours et les plans d'eau ainsi que les aires où des enlèvements de matériaux meubles ou des bouleversements divers rendent inutile ou impossible la réalisation de sondages archéologiques;

-Les puits de sondage seront distribués selon une grille d'échantillonnage élaborée en fonction de la nature du projet expertisé. Toutes les superficies propices à la pratique de sondages archéologiques doivent être l'objet de sondages systématiquement disposés, en alternance, à tous les quinze ou dix mètres, selon le contexte;

-Chaque puits de sondage archéologique devra couvrir une superficie minimale de 900 cm²;

-L'excavation de puits de sondage sera réalisée à la pelle en vérifiant minutieusement à la truelle le contenu excavé, en déstructurant le couvert végétal et organique superficiel, en atteignant le niveau de sol considéré stérile. Toutes les informations pertinentes relatives à chaque puits de sondage devront être consignées. Il en va de même pour toute autre technique appliquée aux inventaires archéologiques;

-Lorsqu'un site archéologique est découvert ou identifié au cours d'un inventaire archéologique, celui-ci doit être localisé, délimité puis qualitativement et quantitativement évalué;

-Lorsque des biens archéologiques sont mis au jour lors de sondages ou observés en surface, des sondages supplémentaires doivent être réalisés en périphérie à une distance maximale de cinq mètres les uns des autres afin de déterminer l'étendue du site archéologique et de procéder à son évaluation;

-Les sondages supplémentaires réalisés en périphérie d'un sondage positif devront être de 50 cm sur 50 cm et être excavés à la truelle;

-La profondeur maximale de chaque puits de sondage sera déterminée par l'atteinte de la couche de sol identifiée comme étant stérile en artefacts et naturelle;

-Les biens archéologiques identifiés dans les sondages pratiqués à la pelle devront être localisés par rapport à la couche de sol de référence;

-Tous les outils et fragments d'outils préhistoriques identifiés dans les sondages mesurant 50 cm sur 50 cm et qui sont excavés à la truelle, seront localisés horizontalement et verticalement par rapport à un point de référence;

-Les déchets de taille de la pierre préhistorique seront localisés par quadrant, à l'intérieur de chaque sondage et en rapport avec la stratigraphie existante ou arbitraire;

-Les biens archéologiques de la période historique seront localisés individuellement ou en lots, selon leur nombre et leur importance;

-Les traces d'aménagement seront toutes localisées individuellement et les biens archéologiques leur étant associés seront identifiés par rapport à celles-ci;

-Toutes les mesures, plans et relevés stratigraphiques et photographiques nécessaires à la compréhension des biens archéologiques seront prises;

-Tous les échantillons de sol, de charbon de bois et autre matériel organique, ou toute autre matière nécessaire à la compréhension d'éventuels sites devront être prélevés adéquatement au cours des travaux;

-Tous les sondages positifs devront être précisément localisés en fonction de l'arpentage existant ou sinon arpentés sur le terrain à partir d'un point de référence identifiable;

-Tous les sondages devront être comptabilisés; sondages archéologiques positifs et négatifs différenciés;

-L'orientation et l'emplacement des alignements de sondages seront reportés, à titre illustratif, sur un plan adéquat (plan de construction);

-Lorsque des « collectes de surface » de biens archéologiques préhistoriques doivent être effectuées, les outils et fragments d'outils devront être localisés individuellement, à la suite de l'implantation d'un quadrillage, et les éclats et déchets de taille seront prélevés par quadrant;

-Dans le cas de l'implantation d'un quadrillage ou d'alignements de sondages, un plan de référence devra être préparé et joint au rapport;

-Tous les sondages archéologiques devront être obligatoirement remblayés;

-Tout aménagement, structure ou organisation de l'espace, de nature anthropique, à l'état de vestige autre qu'archéologique, devra être l'objet d'une description détaillée, d'un relevé cartographique à l'échelle du plan de construction, d'un croquis et d'un relevé photographique;

-Des fiches environnementales devront être élaborées, complétées et remises afin de qualifier chaque secteur inventorié (hydrologie, pédologie, morpho-sédimentologie, végétation, faune, etc.);

-Chaque site archéologique identifié devra être évalué en tenant compte de son intégrité physique et une description de son contexte environnemental devra être complétée;

-Tous les relevés photographiques devront être réalisés sous forme de diapositives ou sous forme d'enregistrement électroniquement numérisé;

-Le cas échéant, le prestataire devra proposer des mesures de protection, de sauvetage, de fouille et de mise en valeur du patrimoine archéologique identifié dans l'emprise d'un projet de construction, en fonction des caractéristiques des sites archéologiques éventuellement identifiés ainsi que de la menace appréhendée par la réalisation des travaux devant être effectués par le Ministère ou pour le compte de celui-ci;

-Les biens archéologiques recueillis devront être lavés, nettoyés et emballés dans des sachets de polyéthylène transparents, suivant les normes généralement appliquées;

-Les biens archéologiques organiques (os, bois, charbon de bois, graisse, etc.) devront être traités ou séchés, suivant le cas, préalablement à l'emballage;

-Tous les outils ou fragments d'outils façonnés, les éclats retouchés ou utilisés de la période préhistorique et les biens archéologiques de la période historique devront être identifiés par le code « Borden » attribué au site de provenance avec un numéro de référence sur un billet « flottant », à l'intérieur d'un sachet de polyéthylène transparent;

-Les déchets de taille de la pierre, les éclats non retouchés ou utilisés et les vestiges organiques non façonnés ou individuels seront identifiés par le code « Borden » attribué au site de provenance avec un numéro de référence sur un billet « flottant », à l'intérieur d'un sachet de polyéthylène transparent;

-Chaque sachet devra être identifié par son code « Borden », par son site d'appartenance et à l'unité de fouille qui lui a été attribuée selon le cas (puits, quadrant, niveau) par un numéro de référence « flottant », à l'intérieur du sachet de polyéthylène transparent;

-Procéder à l'identification préliminaire de la matière première, de la typologie morphologique des outils et au comptage des outils et des éclats de la période préhistorique et des artefacts de la période historique, selon leur classification;

-Les résultats cumulatifs, quantitatifs et qualitatifs devront être reportés au rapport sous forme de tableaux, en fonction des sites archéologiques et des périodes chronologiques identifiées;

-Un catalogue des informations relatives aux données de localisation des biens archéologiques prélevés devra être produit.

2. INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

2.1 Projet n° 154-97-0518, ville de Pont-Rouge, rang Petit-Fossambault, réparation des éléments de fondation du pont n° P-6114

2.1.1 État des connaissances en archéologie

Selon le registre de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCFQ), six sites archéologiques sont actuellement connus dans une zone d'étude de 10 km de rayon ayant comme centre le projet de construction (tableau 2). D'autre part, 14 inventaires archéologiques ont déjà été réalisés dans les limites de cette même zone (Artefactuel 2009g; Cérane 1989h; Ethnoscop 1990b; Ferdais, M. 1983; Fiset, R. 2005; Patrimoine Experts 2000j, 2001b et 2003g; Pinal, J.-Y. 1996j, 1997b, 2006g et 2009f; Rocheleau, C. 1983 et Taillon, H. 1988). Toutefois, aucun de ces inventaires n'a été effectué dans l'emprise de ce projet de construction.

2.1.2 Résultats

L'inventaire archéologique a été réalisé dans le cadre du projet de reconstruction du pont n° P-6114. Celui-ci est localisé entre les km 10+000 et 10+080 du rang Petit-Fossambault, dans les limites de la ville de Pont-Rouge et permet de traverser la rivière aux Pommes (figures 2 et 3). L'emprise de ce projet mesure environ 80 m de longueur et sa largeur est de 10 m, pour une superficie totale approximative de 800 m². Le secteur qui a fait l'objet de l'inventaire correspond à l'emprise totale de ce projet (figure 4; tableau 3). L'inventaire a été réalisé le 11 juillet 2009 par une équipe composée d'une archéologue chargée de projet et d'une technicienne en archéologie.

L'emprise a d'abord fait l'objet d'une inspection visuelle afin de délimiter les superficies propices aux sondages. Cette emprise comprend la superficie occupée par le rang Petit-Fossambault, de larges fossés ainsi que le pont en bois qui occupe la majeure partie de l'emprise (photo 1). Il est à noter qu'au moment de réaliser l'inventaire, la roulotte de chantier de l'entrepreneur et des équipements étaient déjà installés à l'extrémité sud-est de l'emprise. Aucun sondage n'a pu être effectué à cet endroit (photo 2).

Du côté nord-ouest du pont, l'emprise était occupée par un petit boisé dans un milieu où le relief était très accidenté. Ce boisé était constitué d'arbres matures tels que des cèdres, des peupliers et des ormes, jusqu'à la rive de la rivière aux Pommes. La pente très abrupte qui caractérise le terrain à cet endroit rendait impossible la réalisation de sondages. Du côté nord-est du pont, l'emprise était occupée par un terrain résidentiel aménagé dans une pente assez abrupte. À proximité de la rive nord de la rivière aux Pommes, un petit replat, couvert d'arbres feuillus et de fougères, a cependant pu être inventorié par sondage. Un seul sondage a pu y être réalisé compte tenu de l'exiguïté du lieu. Du côté sud-ouest du pont, l'emprise était occupée par un terrain résidentiel aménagé, légèrement en pente et dans les limites duquel un seul sondage a pu être effectué. Quant à la partie d'emprise contiguë à la rive sud de la rivière aux Pommes, elle est caractérisée par une pente très abrupte qui s'est avérée impropre à la réalisation de sondages archéologiques. Du côté sud-est du pont, l'emprise était aussi occupée par un terrain résidentiel

aménagé légèrement en pente. Un seul sondage y a été réalisé. Celui-ci a permis d'observer une séquence stratigraphique constituée d'un humus couvrant un limon sableux brun foncé contenant des cailloux sur une épaisseur de 30 cm. Celui-ci reposait sur un sable fin brun d'une épaisseur de 5 cm reposant à son tour sur un limon sableux brun foncé contenant des cailloux, sur une épaisseur de 20 cm (photo 3). Enfin, la pente très abrupte qui permettait d'accéder à la rive de la rivière aux Pommes n'était bordée en aucun endroit de replats propices à la réalisation de sondages archéologiques (photo 4).

En plus de l'inspection visuelle, trois sondages ont été réalisés dans l'emprise de ce projet d'aménagement routier. Tous ces sondages se sont révélés négatifs. Cet inventaire archéologique n'a pas permis de découvrir de nouveaux sites archéologiques. Le MTQ peut réaliser les travaux de construction de ce projet d'aménagement routier sans qu'il y ait de restrictions du point de vue de l'archéologie.

Tableau 2 Sites archéologiques connus à proximité du projet n° 154-97-0518

Site	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Distance du site vs projet	Bassin hydrographique	Altitude	Référence
CeEv-1	Amérindienne préhistorique archaïque (9 500 à 3 000 AA) Euroquébécoise 1608-1759 Euroquébécoise 1760-1799 Euroquébécoise 1800-1899	Domestique	Sur la rive du fleuve à Neuville de chaque côté de la rue, au coin du boulevard.	À 10 km au sud du projet.	Jacques-Cartier	8	Cérane 1987c, Martijn, C.A. 1971a, Samson, G. 1987 et 1997, Taillon, H. 1988 et 1988a.
CeEv-2	Amérindienne préhistorique archaïque (9 500 à 3 000 AA)	Ind.	Sur la rive du Saint-Laurent à Neuville. 306 rue des Érables.	À 10 km au sud-sud-est du projet.	Jacques-Cartier	8	Martijn, C.A. 1971a et Taillon, H. 1988.
CeEv-3	Amérindienne préhistorique indéterminée (12 000 à 450 AA)	Ind.	À la limite ouest de Neuville, entre la 138 et le chemin longeant la rive.	10 km au sud du projet.	Jacques-Cartier	Inconnue	Bertrand, H. 1979.
CeEv-4	Euroquébécoise 1800-1899	Technologique : moulin Commerciale : poste de traite	À l'embouchure de la rivière à Matte.	À 9,75 km au sud-sud-ouest.	Jacques-Cartier	Inconnue	Delisle, D. 2001.
CeEv-5	Amérindienne préhistorique archaïque ancien ou inférieur (9 500 à 7 000 AA)	Domestique Artisanale : atelier de taille	Sur une ancienne terrasse marine au sud de l'autoroute 40, sur le terrain d'une halte routière.	À 7 km au sud-sud-est.	Jacques-Cartier	110	Ostéothèque de Montréal 2003d, Patrimoine Experts 2003g, Pintal, J.-Y. 2003b, 2003h et 2007g.
CfEv-1	Euroquébécoise 1800-1899	Technologique : forge, manufacture, distillerie, mine, four.	À 300 mètres de la jonction des routes 367 et 369 à Sainte-Catherine-de-la Jacques-Cartier.	À 7 km au nord-nord-ouest.	Portneuf	Inconnue	Lavoie, C. 2000b.

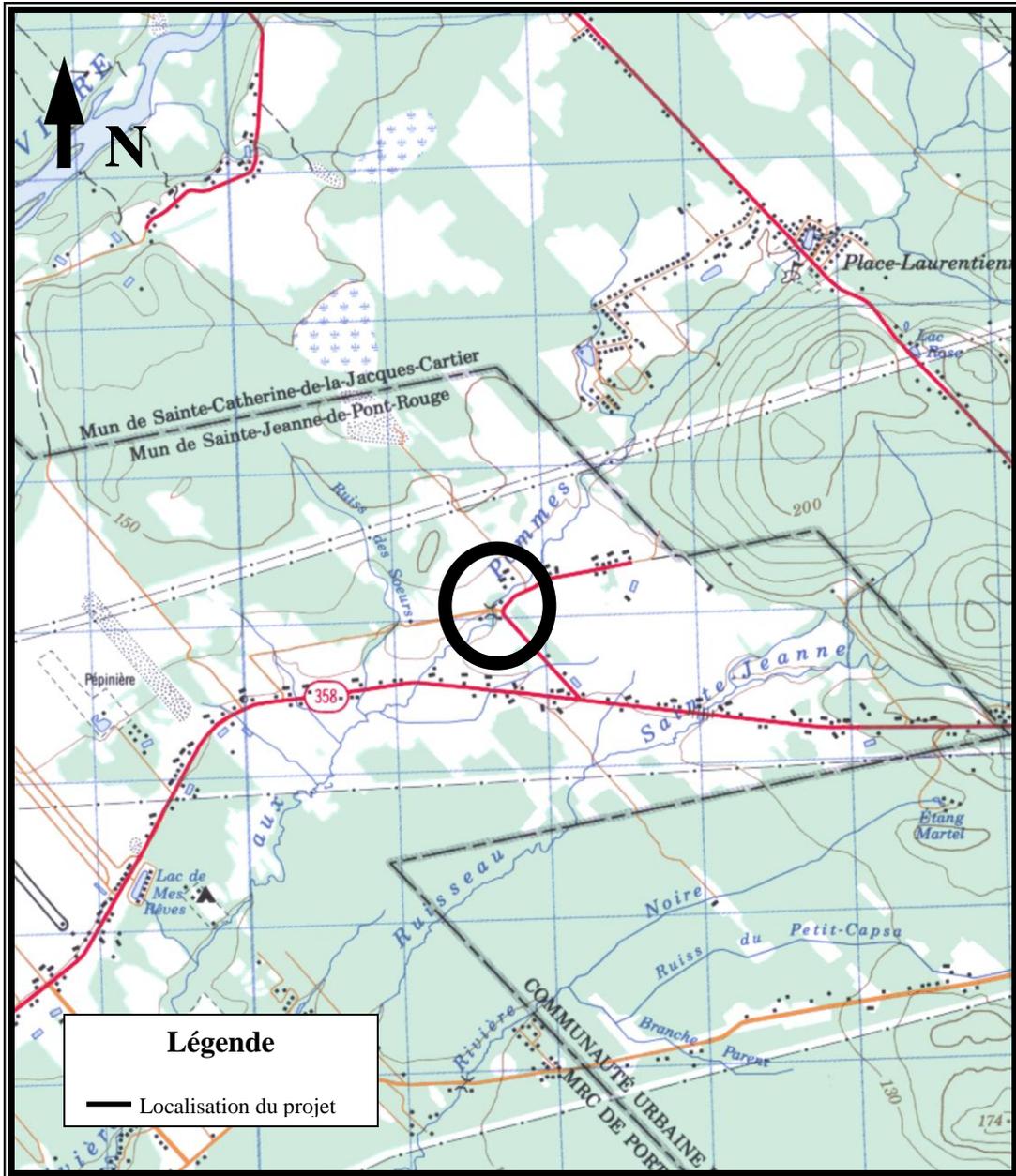


Figure 2 Localisation du projet n° 154-97-0518 (Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, 21/L13, Saint-Raymond, 1 : 50 000, 1989)



Figure 3 Localisation sur photo aérienne du projet n° 154-97-0518 (Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Photocartothèque québécoise, 1 : 15 000, 2002, Q02711-75)

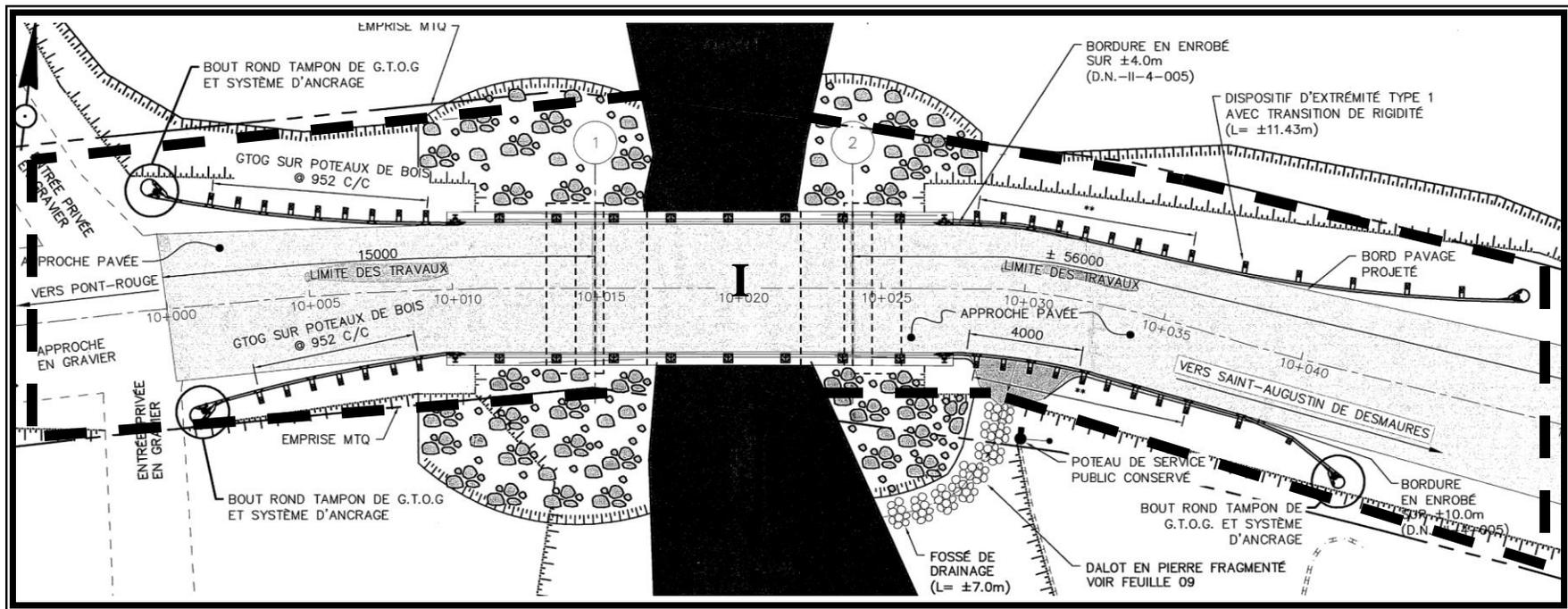


Figure 4 Localisation du secteur inventorié du projet n° 154-97-0518 (Ministère des Transports du Québec)

Tableau 3 Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Projet n° 154-97-0518

Identification des secteurs	Localisation					Nombre de sondages		Observations	
	Début	Fin	Distance (m)	Largeur max. (m)	Superficie approximative (m ²)	(+)	(-)	Topographie	Remarques
I	10+000	10+080	80	10	800	0	3	Pente assez abrupte	Reconstruction d'un pont en bois localisé en milieu rural. Côté nord-ouest du pont : pente très abrupte; absence de replats. Côté nord-est du pont : petit replat; large fossé vers l'est. Côté sud-ouest du pont : pente très abrupte et absence de replat; terrain résidentiel. Côté sud-est du pont : terrain résidentiel légèrement en pente; roulotte de chantier et fossé vers l'est.
TOTAL			80		800	0	3		



Photo 1 Vue générale du pont n° P-6114 – Projet n° 154-97-0518 – Direction ouest (DUCD-09-0518-4)



Photo 2 Vue générale de l'extrémité est du projet n° 154-97-0518 – Direction est (DUCD-09-0518-1)



Photo 3 Stratigraphie de la paroi nord d'un sondage effectué du côté sud-est du pont n° P-6114 – Projet n° 154-97-0518 – Direction nord (DUCD-09-0518-11)

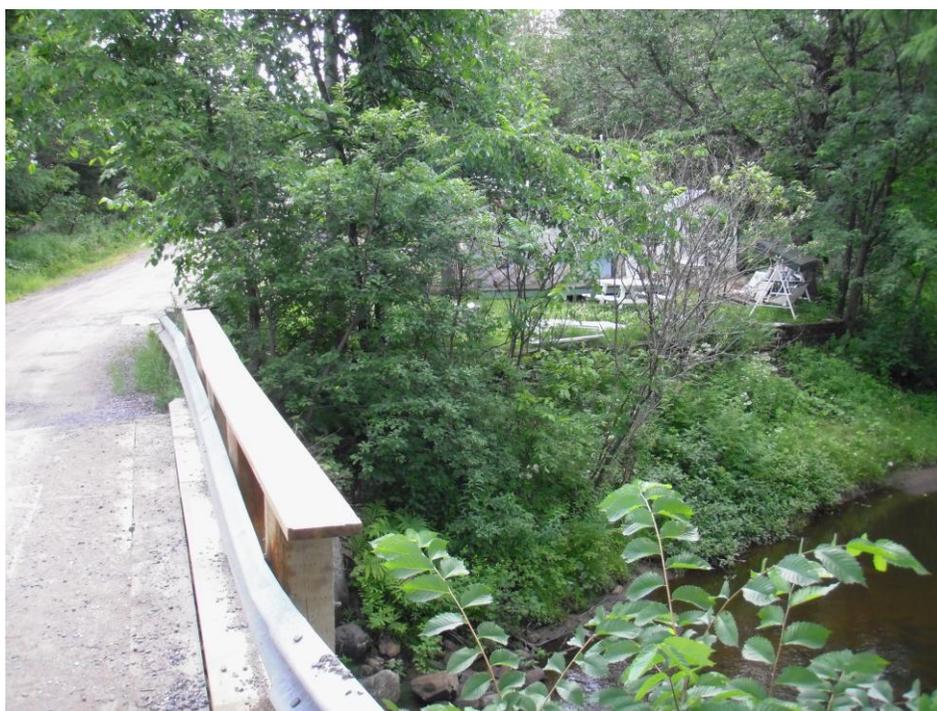


Photo 4 Vue d'ensemble de l'approche sud-est du pont n° P-6114 – Projet n° 154-97-0518 – Direction sud-est (DUCD-09-0518-7)

3. CONCLUSION

Un inventaire archéologique a été réalisé dans l'emprise d'un projet d'aménagement routier localisé sur le territoire de la Direction de la Capitale-Nationale du ministère des Transports du Québec. L'inventaire des approches du pont localisé au-dessus de la rivière aux Pommes (P-6114) a couvert une distance linéaire de 80 mètres d'emprise. Celle-ci a fait l'objet d'une inspection visuelle et de trois sondages archéologiques

Cette intervention n'a pas permis d'identifier de nouveaux sites archéologiques. Les résultats permettent de confirmer que le ministère des Transports du Québec peut réaliser les travaux prévus dans le cadre de ce projet routier sans qu'il y ait de restrictions du point de vue de l'archéologie.

4. BIBLIOGRAPHIE

ARTEFACTUEL

2009g *Le Moulin des Jésuites (CfEt-15). Intervention archéologique de 2008.* Ville de Québec/MCCCF, rapport inédit, 29 pages.

CÉRANE

1989h *Projet Desrochers, inventaire archéologique.* Canards illimités Canada, rapport inédit, 6 pages.

ETHNOSCOPI

1990b *Travaux d'enfouissement du réseau électrique d'Hydro-Québec dans la région Montmorency, secteur Jacques-Cartier, en 1989.* Hydro-Québec, Région Montmorency, rapport inédit, 98 pages.

FERDAIS, Marie

1983 *Rapport d'activités, inventaires archéologiques, été 1982.* Hydro-Québec, Environnement, rapport inédit, 55 pages.

FISET, Richard

2005 *Surveillance archéologique à Neuville, 2003.* Ville de Neuville, rapport inédit, 20 pages.

PATRIMOINE EXPERTS

2000j *Inventaires archéologiques, Direction de Québec, mars 2000.* MTQ, rapport inédit, 32 pages.

2001b *Inventaires archéologiques, Direction de l'Est-de-la-Montérégie, été 2000.* MTQ, rapport inédit, 18 pages.

2003g *Inventaires archéologiques (été 2002), Direction de Québec, Direction générale de Québec et de l'Est.* MTQ, rapport inédit, 82 pages.

PINTAL, Jean-Yves

1996j *Contrat no 4310-96-AD02, inventaires archéologiques, Direction de Québec.* MTQ, rapport inédit, 50 pages.

1997b *Inventaires archéologiques, Direction de Québec.* MTQ, rapport inédit, 81 pages.

2006g *Interventions archéologiques. Direction de Québec (été 2005).* MTQ, rapport inédit, 24 pages.

2009f *Inventaires archéologiques (été 2007). Direction de la Capitale-Nationale.* MTQ, rapport inédit, 31 pages.

ROCHELEAU, Claude

1983 *Surveillance archéologique lors de la construction de la ligne principale du gazoduc entre Trois-Rivières et Québec, activités 1982.* Gazoduc TQM, Environnement, rapport inédit, 18 pages.

TAILLON, Hélène

1988 *MRC de Portneuf, rapport des activités archéologiques, 1987.* MRC de Portneuf, rapport inédit, 65 pages.

ANNEXE A

CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

Projet n° 154-97-0518, ville de Pont-Rouge, rang Petit-Fossambault, réparation des éléments de fondation du pont n° P-6114

CLICHÉ	PROJET	DATE	DESCRIPTION	ORIENTATION
DUCD-09-0518-1	Projet n° 154-97-0518	11-07-2009	Vue générale de l'extrémité est du projet n° 154-97-0518	Est
DUCD-09-0518-2	Projet n° 154-97-0518	11-07-2009	Vue générale du fossé situé du côté nord-est du rang Petit-Fossambault	Nord-est
DUCD-09-0518-3	Projet n° 154-97-0518	11-07-2009	Approche nord-est du pont n° P-6114, rang Petit-Fossambault	Nord-ouest
DUCD-09-0518-4	Projet n° 154-97-0518	11-07-2009	Vue générale du pont n° P-6114, rang Petit-Fossambault	Ouest
DUCD-09-0518-5	Projet n° 154-97-0518	11-07-2009	Vue d'ensemble de l'approche sud-ouest du pont n° P-6114, rang Petit-Fossambault	Sud-ouest
DUCD-09-0518-6	Projet n° 154-97-0518	11-07-2009	Vue d'ensemble de l'approche nord-ouest du pont n° P-6114, rang Petit-Fossambault	Nord-ouest
DUCD-09-0518-7	Projet n° 154-97-0518	11-07-2009	Vue d'ensemble de l'approche sud-est du pont n° P-6114, rang Petit-Fossambault	Sud-est
DUCD-09-0518-8	Projet n° 154-97-0518	11-07-2009	Vue générale du côté sud du pont n° P-6114, rang Petit-Fossambault	Sud-est
DUCD-09-0518-9	Projet n° 154-97-0518	11-07-2009	Vue générale du pont n° P-6114, rang Petit-Fossambault	Est
DUCD-09-0518-10	Projet n° 154-97-0518	11-07-2009	Stratigraphie de la paroi nord d'un sondage effectué du côté sud-est du pont n° P-6114	Nord
DUCD-09-0518-11	Projet n° 154-97-0518	11-07-2009	Stratigraphie de la paroi nord d'un sondage effectué du côté sud-est du pont n° P-6114	Nord
DUCD-09-0518-12	Projet n° 154-97-0518	11-07-2009	Vue générale du pont n° P-6114, rang Petit-Fossambault	Est